

**Appel à Manifestation d'Intérêt / Programme CoMun
pour la contractualisation de
Consultants et/ou Bureaux d'études
dans divers domaines d'expertises du
développement urbain**

Août-Septembre 2015

I. Brève description du Programme CoMun :

Le Programme « **Coopération des Villes et des Municipalités** » (CoMun), est mis en œuvre par la **Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) / Ministère de l'Intérieur** en partenariat avec la **Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)**. Cette initiative est menée pour le compte du **Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)** ; elle encourage la création d'un réseau de dialogue entre villes du Maghreb sur les questions clés du développement communal et urbain en vue de favoriser un échange d'expériences transfrontalier. D'autre part, CoMun soutient au Maroc depuis 2010 des projets innovants du développement urbain et la gouvernance participative. Par-dessus, le programme facilite la coopération décentralisée entre des villes allemandes et maghrébines pour la réalisation de projets axés sur le développement urbain. L'objectif global est d'encourager et de renforcer le développement et les forces de renouveau des villes dans le cadre des dialogues nationaux et régionaux.

La composante Maroc du Programme soutient aussi l'animation de 5 réseaux thématiques de villes et favorise le partage, la diffusion des bonnes pratiques de gestion urbaine et le renforcement du dialogue citoyen dans les villes marocaines, tout en offrant un appui à l'Association Marocaine des Présidents des Conseils Communaux (AMPC) dans le cadre de son développement institutionnel en tant que structure qui fédère et représente l'intérêt des collectivités locales du Royaume.

Ce programme a pour objectifs:

- Le renforcement des capacités des communes dans le domaine du développement urbain et de la gouvernance participative ;
- La promotion d'une mise en réseau d'échange d'expérience et de coopération entre les communes.

2. Contexte de l'Appel à Manifestation d'intérêt : Appui technique à des réseaux thématiques :



Depuis mai 2012 ; cinq réseaux de villes ont été lancés par la DGCL et le Programme CoMun dans les domaines prioritaires des villes marocaines :

- La gestion des déchets urbains,
- La réhabilitation des anciennes médinas
- Le transport public et la mobilité urbaine
- La maîtrise de l'énergie
- La gouvernance participative.

Dans une première étape, les réseaux ont été animés avec l'appui de la DGCL / Ministère de l'Intérieur et par un ensemble d'experts réunis par le Programme CoMun, qui assure le rôle de secrétariat. Le partage, l'apprentissage, le changement, l'inclusion et la coopération sont les valeurs fondamentales qui animent ces réseaux, pour une meilleure gestion locale et des services publics plus efficaces dans les domaines retenus.

Chaque réseau, dans le cadre d'une séance de planification, initie un cycle d'une durée entre 12 et 18 mois et sélectionne un focus thématique prioritaire sur la base d'un jeu de critères définis par consensus. De manière générale, les thèmes privilégiés s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie ou d'une vision nationale. En même temps, ils doivent également offrir aux acteurs communaux, une marge de manœuvre suffisante pour amorcer des processus de changement, avec une faisabilité en moyens techniques, financiers et en ressources humaines.

Les thématiques retenues par les membres des réseaux font l'objet de rencontres d'échanges, de formations, de voyages d'études et la production de publications thématiques nécessitant un appui de plusieurs spécialistes.

3-Objet de l'Appel à Manifestation d'intérêt et domaines d'expertises:

L'objet du présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) est de susciter, d'identifier, de sélectionner des experts ou/et bureaux d'études expérimentés dans un ou plusieurs des 4 domaines d'expertises :

- 1- **Etudes et publications thématiques:** L'expert ou bureau d'études animera une rencontre d'échange thématique et/ou une formation touchant à un des 5 réseaux thématiques¹ précités. Il s'occupera aussi de l'élaboration d'un manuel de formation destiné aux collectivités locales et faisant objet d'édition en partenariat avec la Direction métier chargée du thème au sein du Ministère de l'Intérieur et avec l'appui du Programme CoMun.
- 2- **Montage et gestion de projets urbains :** L'expert ou bureau d'études accompagne une ou plusieurs communes urbaines dans la formulation et gestion d'un projet touchant à un des 5 réseaux thématiques précités et sera en charge du suivi et de l'évaluation du projet avec l'appui de la Direction métier chargée du thème au sein du Ministère de l'Intérieur et en concertation avec le Programme CoMun.
- 3- **Montage, appui et coaching institutionnel :** L'expert ou bureau d'études accompagne une ou plusieurs structures ou cellules opérationnelles créées relevant des communes urbaines dans la mise en œuvre d'une feuille de route ou d'un processus structurant liés aux thèmes des 5 réseaux thématiques précités.
- 4- **Animation et modération d'ateliers thématiques :** L'expert ou bureau d'études animera une rencontre d'échange thématique et/ou une formation touchant à un des 5 réseaux thématiques précités. Il s'occupera aussi de l'architecture des ateliers et des différentes concertations à mener auprès des parties prenantes.

¹ Gestion des déchets, réhabilitation des médinas, transport et mobilité urbaine, maîtrise de l'énergie et gouvernance participative.

4. Expériences et thématiques recherchées :

Les offres de services concernées par cet appel à manifestation d'intérêt relève du développement urbain et de la gouvernance participative avec un focus sur les problématiques suivantes :

1. Promotion économique et amélioration de l'attractivité des médinas :

- Attractivité culturelle des médinas
- Aménagement des espaces publics
- Attractivité touristique des médinas

2. Transport public et mobilité urbaine : Aménagement et partage de la voirie urbaine

- L'aménagement des carrefours en milieu urbain
- Les aménagements en faveur du transport public

3. Maitrise de l'énergie : Optimisation de la gestion de l'éclairage public

- Entretien et maintenance de l'éclairage public
- Gestion des réclamations des citoyens et éclairage public
- Normes de l'éclairage public
- Télégestion et nouvelles technologies

4. Planification intégrée et implication citoyenne dans les projets de tri à la source

- Caractérisations des déchets urbains
- Implication citoyenne dans la conception, montage, et mise en œuvre des projets de tri à la source.
- Outils de planification pour l'amélioration de la gestion des déchets et l'introduction de la collecte sélective
- Partenariats public privé pour la gestion des projets de tri/recyclage et valorisation
- Réorganisation et Intégration de la filière informelle de récupération dans les systèmes de gestion intégrée des déchets ménagers assimilés.

5. Gouvernance participative locale :

- Mécanismes d'instauration de la gouvernance participative locale
- Rôle du conseil communal dans la promotion de la GPL
- Budget participatif
- Enquêtes citoyennes
- Société civile et développement urbain local
- Observatoires urbains
- Stratégie de communication communale
- Conseils locaux des jeunes
- Transparence et redevabilité

Cette liste n'est pas exhaustive, toute proposition s'inscrivant dans les 5 thématiques et en relation avec le développement urbain sera appréciée.

6. Conditions de soumission

Le présent appel à manifestation d'intérêt est ouvert :

- Aux experts exerçant en free-lance ou en bureaux d'études établis sur le territoire et soumis à la réglementation marocaine :
 - dans un (ou plusieurs) des 4 domaines d'expertises cités,
 - justifiant une expérience (ou plusieurs) dans les thématiques des 5 réseaux des villes

6. Modalités de soumission :

- Pour les consultants indépendants, faire parvenir le CV détaillant les formations qualifiantes, l'expérience professionnelle et les missions réalisées. Une lettre de soumission justifiant l'objet est obligatoire. Les consultants devront impérativement **remplir le formulaire en ligne** : <http://fr.ze-questionnaire.com/repondre.php?s=52583&d=SPc7Vclf0osl>
- Pour les bureaux d'études, une lettre de soumission devra être accompagnée par les CVs des ressources humaines à mobiliser (avec leurs fonctions respectives, les expériences se rattachant aux domaines choisis, leur cursus, leur ancienneté et type de contrat liant chaque membre du personnel de l'entité) et les références professionnelles liées à ces domaines. Les bureaux d'études devront impérativement **remplir le formulaire en ligne** : <http://fr.ze-questionnaire.com/repondre.php?s=52625&d=SPloT7tqoYSy>
- En cas de soumission de plusieurs propositions par le même consultant ou bureau d'étude, ce dernier doit démontrer qu'il dispose des ressources humaines nécessaires pour mener à terme ces propositions.

7. Critères de sélection

Les candidats doivent justifier :

- Expertise de plus de cinq dans un ou plusieurs domaines choisis;
- Capacité d'expression et de rédaction des rapports de mission en français;
- Aptitude à réaliser les prestations attendues avec la plus grande disponibilité
- Avoir au minimum une formation de niveau Master ou équivalent dans un domaine en lien avec l'objet de la mission ;
- Justifier d'une expérience dans des missions de conseil ou d'appui aux collectivités territoriales
- Avoir une bonne connaissance du contexte administratif marocain,
- Avoir une bonne maîtrise de la langue arabe et de la langue française (parlé et écrit).

8 .Comité de sélection :

Le Consultant et/ou Bureau d'études sera sélectionné conformément aux procédures de sélection définies par la GIZ et en commun accord avec la Direction Générale des Collectivités Locales. Un comité sera constitué à cet effet par la Direction du Patrimoine et le Programme CoMun.

8-Dépôt des dossiers et renseignements

Les expressions d'intérêt doivent être adressées au programme CoMun avant le **30 Septembre 2015** par courrier électronique aux adresses ci-dessous. Elles doivent porter expressément la mention « **Appel à Manifestation d'Intérêt Programme CoMun** » aux adresses suivantes :

. k.nafi@interieur.gov.ma
. zakia.bellefqih@giz.de